

STAGE FREESTYLE URBANBALL

BY SÉAN GARNIER



URBANBALL



URBAN
SOCCER®

SOCCER IN A NEW AGE



Participe aux premiers stages 100%
Freestyle en France !

POWERADE®
BOISSON POUR LE SPORT

PlayStation.



S3
Freestyle

WWW.URBANSOCCER.FR

FICHE D'INSCRIPTION (à retourner directement dans le centre de votre choix)

STAGIAIRE

Nom : Prénom :
 Sexe : Date de naissance :
 Adresse :
 Ville : Code Postal :
 Pays :
 Tél. 1 : Email 1 :
 Tél. 2 : Email 2 :

TAILLE MAILLOT

- XS Boy (5-6 ans - Entre 122 et 128 cm)
- S Boy (7-8 ans – Entre 128 et 137 cm)
- M Boy (9-10 ans - Entre 137 et 147cm)
- L Boy (11-12 ans - Entre 147 et 158cm)
- XL Boy (13 ans - Entre 158 et 170 cm)
- S Men (14 ans - Entre 170 et 175 cm)
- M Men (15-16 ans - Entre 175 et 182 cm)
- L Men (17 ans - Entre 182 et 190 cm)

Coordonnées de la personne à contacter en cas d'urgence (si différente) :

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Asthme Maladie : Allergies :

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

- Je déclare avoir lu et accepte les conditions générales de ventes (pages 6 et 7)
- En cas d'injoignabilité, j'autorise l'organisateur à donner en mon lieu et ma place, toute autorisation nécessaire pour tout acte opératoire ou d'anesthésie qui serait décidé par le corps médical dans le cas où mon enfant serait victime d'un accident ou d'une maladie aiguë à évolution rapide.
- Autorise l'organisateur à conduire mon enfant dans un de leur véhicule cas de besoin et dégage l'organisateur de toute responsabilité.

PIECES A FOURNIR

- Dossier d'inscription complet Règlement dans sa totalité (Possibilité joindre jusqu'à 3 chèques)
- Certificat médical daté de moins de 3 mois remis au plus tard le 1er jour du stage

Le paiement dans sa totalité doit être joint au dossier d'inscription. Dans le cas contraire, l'inscription ne sera malheureusement pas validée. Le règlement doit se faire par chèque et libellé à l'ordre de : « **URBANSOCCER** ».



DATES ET TARIFS

NOEL - ~~239€~~ Offre de lancement - 179€

Stages 4 jours – Déjeuner non compris dans la formule

❑ **S1 : Du 26 au 29 Décembre 2017**

UrbanSoccer La Défense

City Form / 85 avenue François Arago – 92000 Nanterre

Tel : 01 84 02 04 60

❑ **S2 : Du 2 au 5 Janvier 2018**

UrbanSoccer Porte d'Ivry

14 rue Jules Vanzuppe – 94200 Ivry-sur-Seine

Tel : 01 84 04 01 80



ASSURANCES ANNULATION

Je souscris à l'assurance annulation : 20€

REDUCTION de 20€ si :

- Votre enfant est inscrit à l'Ecole de Foot en 2017/2018
- Votre enfant a fêté son anniversaire chez UrbanSoccer en 2017
- Vous inscrivez des frères et/ou sœurs (à partir du second enfant)

**Les différentes remises ne sont pas cumulables entre elles.*

Si le stage n'atteint pas le nombre d'enfant requis nous vous proposerons une autre semaine ou une autre période

Fait à :

Le :

Signature précédée de la mention « Lu et approuvé » :

STAGE FREESTYLE URBANBALL - DE 9 A 16 ANS

Le Freestyle débarque dans les centres UrbanSoccer en partenariat avec Séan Garnier, double champion du Monde et réputé dans le monde entier pour avoir démocratisé le freestyle. Avec les membres de sa Team S3, ils ont décidé de former la nouvelle génération durant des stages de 5 jours afin d'apprendre les gestes les plus fous dans un esprit cool et fun !

LE FREESTYLE C'EST QUOI ?

- Un sport et un spectacle
- La maîtrise du ballon
- De la technique et du style
- De la liberté : toutes les parties du corps sont autorisées
- Une pratique ludique, conviviale et artistique

Adaptés au niveau de chacun, les stages dispensés par les membres de la team S3 vont permettre à votre enfant d'améliorer son niveau et de passer une semaine inoubliable.

NOTRE AMBASSADEUR : SEAN GARNIER

Ambassadeur de la marque UrbanBall et fondateur de la Team S3, Séan Garnier est une légende du football Freestyle.

- Son parcours :
 - 1998 : Centre de Formation d'Auxerre puis recruté par Troyes où il joue notamment en Ligue 2
 - 2004 : doit abandonner le niveau professionnel suite à une succession de blessures
 - 2005 : commence à se plonger dans la pratique du football freestyle et réalise ses premières vidéos
 - 2006 : création de collectif S3
- Son palmarès :
 - 2008 : Vainqueur du 1^{er} Red Bull Street Style
 - 2008 : Demi-finaliste de l'émission télévisée *Incredible Talent France*
 - 2010/2011/2012 : Champion de France de Freestyle
 - 2014 : Vice-champion du monde de 1vs1 et 3vs3
 - 2014 : Vainqueur de la coupe de France de Futsal avec le KB United
- Ses références :
 - Youtube : www.youtube.com/user/SEANTHUG21
 - Facebook : www.facebook.com/seanurbanball
 - Instagram : www.instagram.com/seanfreestyle
 - Sites internet : www.urbanball.com // www.streetstylesociety.com



LES PLUS DU STAGE

5 jours pour découvrir et s'initier au Football Freestyle !

- Ouvert à tous les enfants de 9 à 16 ans
- Encadré par les freestylers de la Team S3 !
- Un programme adapté au niveau de chacun
- Des infrastructures de qualité
- Un show Freestyle en fin de stage
- Des récompenses pour tous les stagiaires
- Un échange privilégié avec Séan Garnier*

*Sous réserve de ses disponibilités



PROGRAMME TECHNIQUE DE LA SEMAINE

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Accueil des enfants et animations entre 9h15 et 10h					
MATIN	Présentation du programme de la semaine	Atelier street football <i>(un mouvement dans chaque catégorie)</i>	Apprentissage nouveaux gestes	Match + défi panna	Révision <i>(panna / tricks / chorégraphie)</i>
	Echauffement Tests de niveaux <i>(contrôles, tricks,...)</i>	Battle	Battle	Révision des tricks	Evaluation
Déjeuner (à fournir)					
PAUSE	Présentation des premiers gestes <i>(vidéo panna)</i>	Tutoriel vidéo <i>(street football)</i>	Vidéos <i>(chorégraphie Sean Garnier)</i>	Vidéos <i>(battles de freestyle)</i>	Vidéos
APRES - MIDI	Atelier panna <i>(test et jeux)</i>	Suite atelier Street football	Chorégraphie Atelier + tournoi <i>(panna)</i>	Apprentissage et création de tricks <i>(en musique)</i>	Tournois <i>(panna et freestyle)</i>
	Challenge <i>(cross bar)</i>	Challenge <i>(cross bar)</i>	Challenge <i>(cross bar)</i>	Challenge <i>(cross bar)</i>	Présentation du show Cérémonie de clôture
Goûter (fourni par le centre)					
Départ des enfants entre 16h30 et 17h					

CONDITIONS GÉNÉRALES

Tout dossier d'inscription doit être adressé au plus tard 10 jours avant le début du stage choisi.

Tout stage réservé doit être réglé dans sa totalité au plus tard 10 jours avant le début du stage.

A défaut, le stage sera considéré comme annulé du fait du stagiaire.

Le prix du stage comprend les activités sportives, le matériel sportif et l'encadrement.

ASSURANCE ANNULATION

En cas d'annulation :

- Au plus tard la veille de premier jour du stage, l'académicien se verra rembourser du stage, à l'exception d'une somme de 50€ (tenue + frais de dossier)
- Pendant le stage, l'académicien se verra rembourser au prorata des jours manqués à l'exception d'une somme de 50€ (Frais de dossier et maillot).
- Autres modalités d'annulations précisées dans les conditions générales

ANNULATION DU STAGE

DU FAIT DU STAGIAIRE

- Toute annulation doit se faire par lettre recommandée.

Avant le début du stage.

En cas d'annulation sans souscription de l'assurance annulation, aucun remboursement ne pourra être effectué. Un avoir de 50% du prix du stage sera proposé à l'académicien.

Pendant le stage.

En cas d'annulation pour raison médicale (dûment justifiée par la production d'un certificat médical) et sans souscription de l'assurance annulation, le stagiaire se verra proposer un avoir au prorata des jours manqués à l'exception d'une somme de 50€ pour un stage en demi-pension.

Pour tout autre motif, aucun remboursement ou avoir ne pourra être effectué.

DU FAIT DE L'ORGANISATEUR

- L'organisateur peut être exceptionnellement contraint d'annuler un stage si le nombre minimum de stagiaire (12 en demi-pension) n'est pas atteint.

Dans ce cas, l'organisateur vous en informera par écrit au plus tard 7 jours avant le début du stage.

- L'organisateur proposera au stagiaire, dans la mesure du possible, un autre stage organisé au cours de l'année 2018, que le stagiaire sera libre d'accepter. En cas de refus, l'organisateur remboursera les sommes déjà versées.

ASSURANCE

Dans le cas de négligence ou d'une faute de la part d'UrbanSoccer, ce dernier est couvert par le biais d'une assurance « Responsabilité Civile ». Tout autre accident et/ou incident doit être couvert par l'assurance personnelle du participant. Nous vous encourageons à vérifier que votre enfant est assuré de manière satisfaisante.

RÈGLEMENT

Le paiement dans sa totalité doit être joint au dossier d'inscription. Dans le cas contraire, l'inscription ne sera malheureusement pas validée. Le règlement doit se faire par chèque et libellé à l'ordre de : « **URBANSOCCER** ». Possibilité de payer en 3 fois sans frais. Renseignements sur demande.

Le règlement peut aussi se faire par virement bancaire. Dans le cadre des paiements par virement, les éventuels frais bancaires retenus sont à la charge du participant. L'envoi d'un avis de virement doit se faire après chaque versement.

REGLEMENT INTERNE AU STAGE

- Il est indispensable de participer au stage dans un esprit ludique et de convivialité et ainsi respecter les valeurs de respect et de convivialité véhiculés par UrbanSoccer.
- La participation du stagiaire aux activités sportives à un caractère obligatoire. Pour pratiquer du sport, il convient de respecter quelques règles d'hygiène et de vie simples : alimentation adaptée, temps de sommeil suffisant et interdiction de fumer.
- De plus, l'organisateur, en application des dispositions réglementaires relatives à l'accueil d'enfants mineurs dans ses centres, rappelle que la consommation d'alcool y est interdite et souligne également l'interdiction de fumer dans les lieux publics et sur les lieux du stage. Plus généralement, l'organisateur veille à interdire la vente et la consommation de substances ou plantes vénéneuses classées comme stupéfiants durant le stage. De même, le régime des sorties est contrôlé et les enfants mineurs s'engagent à respecter les horaires et règles de vie du centre.
- Le non-respect du règlement intérieur pourra entraîner une mise au point avec les parents ou les tuteurs, et selon le degré de gravité, en cas de faute justifiant un départ immédiat, le stagiaire pourra être renvoyé chez lui par l'organisateur. Les frais éventuels engendrés par ce renvoi seront à la charge des parents ou du responsable légal du stagiaire et aucun remboursement ou avoir ne sera accordé.
- En inscrivant un enfant mineur au stage UrbanSoccer, les parents, tuteurs, représentants légaux ou responsables acceptent la mise en œuvre éventuelle de leur responsabilité civile et s'engagent à en informer l'intéressé. L'organisateur décline toute responsabilité liée aux actes de vandalisme, destruction volontaire ou vol commis par un stagiaire pendant la durée de son stage. L'organisateur se dégage de toute responsabilité en cas de vol ou de dommage d'objets qui ne lui auraient pas été confiés.
- Pendant toute la durée du stage, le stagiaire est sous la surveillance permanente de l'organisateur.
- La prise en charge des stagiaires par l'organisateur débute à l'arrivée le matin au lieu du rassemblement et cesse en fin de journée au même endroit (sauf départ prématuré).

ACCORDS LEGAUX

En inscrivant un participant au stage, je m'engage à accepter les mentions ci-dessous :

- Autorise mon enfant à participer au stage
- Autorise l'organisateur à utiliser des images photos et vidéos de mon enfant à des fins pédagogiques, publicitaires ou informatives susceptibles d'être utilisés dans des brochures ultérieures, sur la page Facebook du centre ou sur le site internet URBANSOCCER, sans compensation, sans qu'une telle utilisation puisse céder 2 ans.
- M'engage à fournir un certificat médical d'aptitudes et de non contagion à l'arrivée au centre et daté de moins de 3 mois.
- Autorise l'organisateur à conduire mon enfant dans un véhicule UrbanSoccer en cas de besoin et dégage l'organisateur de toute responsabilité.
- Autorise l'organisateur à donner en mon lieu et ma place, toute autorisation nécessaire pour tout acte opératoire ou d'anesthésie qui serait décidé par le corps médical dans le cas où mon enfant serait victime d'un accident ou d'une maladie aiguë à évolution rapide.
- Déclare avoir pris connaissance des conditions générales du stage (annulation, sortie, assurance...)
- Déclare avoir pris connaissance du prix du stage et m'engage à verser la somme convenue.

EQUIPEMENT NECESSAIRE POUR CHAQUE STAGIAIRE

- 1 paire de basket ou semelle plate (Pas de crampon !)
- 1 sweat ou 1 veste
- 1 gourde
- 1 pantalon de survêtement
- 1 sac de sport